

ÉCONOMIES SUR LES AGENTS À LA DGFIP : LA CHASSE EST OUVERTE



La nouvelle loi de finances si mal votée le précise bien : Il faut « Maîtriser les coûts de gestion de la DGFIP au profit d'une efficience accrue ».

On peut constater à tous les niveaux que la Direction générale se montre zélée sur les économies attendues par la loi de finances.

Les personnels avaient déjà droit depuis 2014 à une Garantie de Maintien de Rémunération (GMR) mise en place dans le cadre de l'harmonisation indemnitaire lors de la fusion entre la DGI et la DGCP.

Mais dès 2016, un décret (n°2016-30) est venu atténuer cette garantie : une promotion ou un changement de corps, une

revalorisation indemnitaire ou une augmentation de de traitement entraînent une réduction de la GMR.

Pire : un changement de fonction (hors restructuration) en entraîne même l'annulation pure et simple.

Jusqu'à présent ces dispositions n'avaient pas été appliquées mais, depuis 2026, chasse aux économies oblige, l'administration réclame des indus sur 2 années à environ 2000 agents qui les auraient perçus en trop. Les rappels de l'administration sont brutaux et parfois très importants, pouvant aller jusqu'à plusieurs milliers d'euros par personne.

Ces attaques directes sur la situation des agents ne viennent que s'ajouter à une longue liste :

- ➔ Facturation des liquides (eaux, gaz, électricité) pour les logements des gardiens concierges logés dans des passoires thermiques !
- ➔ Économie de bout de chandelles sur les frais déplacements des agents.
- ➔ Baisse de la subvention des restaurants administratifs (RA) et inter administratifs (RIA).
- ➔ Baisse du budget de l'action sociale.
- ➔ Etc ...

Dans le même temps, alors que les budgets de fonctionnement sont dramatiquement insuffisants pour le bon fonctionnement des services : des budgets des directions locales ne sont pas dépensés à hauteur de ce qui avait été budgété.

Ainsi par exemple, ce sont 120 000 euros non dépensés qui ont été « rendus » dans le département du Vaucluse ou encore 112 000€ dans la Sarthe.

Il ne faut pas s'y tromper : ces dépenses de fonctionnement n'ont certainement pas été redéployées ailleurs, mais sont venues combler purement et simplement une partie du déficit de l'État sur le dos des fonctionnaires.

Celles et ceux qui se serrent la ceinture peuvent donc se demander si les directeurs locaux sont également évalués sur les « économies » réalisées !

Pendant que nous devons faire des économies drastiques, la loi de finances 2026 a préservé le budget Défense permettant une augmentation de 6,7 milliards d'euros.

Pendant que les prix à la pompes flambent pour tous les français et que notre administration rechigne à permettre de la souplesse aux collègues dans leur déplacement (télétravail exceptionnel, autorisation spéciale d'absence, etc), l'entreprise TotalEnergies enregistre des bénéfices de près de 6 milliards !

La CGT Finances Publiques n'aura de cesse de le répéter : de l'argent il y en a !

Que l'on cesse de nous faire les poches et que l'on augmente significativement les salaires dès maintenant !

La CGT Finances Publiques revendique des moyens à la hauteur des enjeux et de l'investissement des collègues : des moyens pour le bon exercice des missions, des moyens qui permettent de ne pas perdre du pouvoir d'achat et a minima que les trop maigres budgets votés actuels soient entièrement dépensés pour les services et les agents.

